PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 DE L'ÉCOLE DE L'AMITIÉ

Adopté par le conseil d'établissement le 12 mars par la résolution no 2324-25

Date de prise d'effet : 1er février 2024 Date de fin : 30 juin 2027

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'école ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et à la réussite éducative, soit les élèves, les parents et le personnel de l'école.

GROUPES ET PERSONNES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du Centre de services scolaires des Patriotes. Il est également arrimé avec le Plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027. Lors de l'année scolaire 2022-2023, l'équipe-école a révisé ses valeurs, sa vision et ses engagements. De plus, le comité de pilotage a commencé à étudier les données spécifiques à notre école. À l'automne 2023, un comité de pilotage a été mis sur pied afin de réfléchir, se questionner et analyser les zones de vulnérabilité ainsi qu'à identifier les bons coups.

Membres du comité de pilotage :

- Carolie Rousseau-Cyr, enseignante
- Anik De Nicolaï, enseignante
- Alexandra Tanguay, enseignante
- Stéphane Donais, éducateur spécialisé
- Johanne Le Blanc, directrice

Tout au long de l'actualisation du projet éducatif, le comité de pilotage a consulté et informé les membres de l'équipe-école ainsi que les membres du conseil d'établissement.

CONTEXTE

Située entre deux Montérégiennes, la municipalité de Saint-Jean-Baptiste compte 3200 habitants. Un grand nombre d'entre eux vivent de l'agriculture. L'école de l'Amitié y occupe une place centrale tant géographiquement que moralement. Elle fut construite en 1962 et inaugurée en janvier 1963. Elle fut alors nommée l'école Marie-Rivier. La première classe maternelle s'ajoute en 1968. L'école de l'Amitié, comme qu'on la connait aujourd'hui, a été agrandie (l'ancien couvent des religieuses est inauguré le 27 novembre 1983) et retrouve alors, sous le même toit, la résidence des religieuses et l'école Marie-Rivier.

Le ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MEERS) calcule annuellement un indice du milieu socio-économique (IMSE) pour chaque école qui est placée sur une échelle de 1 à 10. Le rang 1 est le plus favorisé et 10 le moins favorisé. Il y a deux variables qui sont considérées pour établir cet indice: la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité économique des parents. Ces facteurs sont déterminants dans la réussite des élèves. L'indice de l'école de l'Amitié est de 6 soit à un niveau intermédiaire; le quart des écoles du centre de services scolaire des Patriotes partagent cette cote. Le revenu médian des particuliers de Saint-Jean- Baptiste est de moins de 40 000$ et moins de 20 % de cette population détient un baccalauréat. Nos partenaires sont donc de précieux collaborateurs qui contribuent au bien-être des élèves. Les organismes qui nous soutiennent dans nos actions sont principalement la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, le comptoir famille de Saint-Jean Baptiste, la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent, le CLSC des Patriotes, le centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu, la Fondation Pierre Lavoie, la maison de la famille de la Vallée du Richelieu et l'organisme l'Arc en ciel.

L'école de l'Amitié compte 263 élèves répartis en 12 groupes, de la maternelle 4 ans à la 6e année. L'équipe-école est composée de 13 titulaires, de 3 spécialistes, d'un éducateur spécialisé, d'une préposée aux élèves handicapés, de 2 orthopédagogues, d'une enseignante ressource, d'une technicienne en service de garde, de 3 éducatrices au service de garde, de 5 surveillantes de diner, de 2 concierges et d'une secrétaire. Le service de garde de l'école de l'Amitié accueille 248 enfants à fréquentation régulière. Parmi eux, 94 sont inscrits au service de garde, 154 au service des dîneurs. De plus, 6 élèves à fréquentation sporadique s'ajoutent à eux de temps en temps.

DONNÉES SUR LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES		JUIN 2019	JUIN 2022	JUIN 2023	
Taux de réussite en français	Lecture	88%	87,9%	94%	Garçons
		93,7%	94,9%	94,6%	Filles
		90,2%	90,7%	93,9%	École
	Écriture	92,8%	88,2%	94,2%	Garçons
		100%	92%	91,4%	Filles
		95,8%	90,2%	93,6%	École
Taux de réussite en mathématique	Résoudre	92,4%	90,3%	88,8%	Garçons
		95,8%	87,1%	91,4%	Filles
		93,5%	89,3%	89,6%	École
	Raisonner	92,9%	93,6%	95,7%	Garçons
		97%	91%	93,1%	Filles
		93,3%	92,4%	94,2%	École

MISSION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE

L'article 36 de la Loi sur l'instruction publique définit comme suit la mission de l'école :

> L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté.
>
> Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
>
> Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

MISSION DE L'ÉCOLE DE L'AMITIÉ

Chacun des membres de cette équipe est étroitement impliqué dans la réussite des élèves de l'école de l'Amitié. En effet, dans un esprit de cohérence et de bienveillance, tous les adultes de l'école se tiennent la main dans l'actualisation de nos valeurs, garantissant ainsi un filet de sécurité pour tous les élèves. Ces valeurs sont au cœur de nos préoccupations et sous- jacentes à toutes nos actions. Ainsi, œuvrer au sein de l'école de l'Amitié implique la flexibilité liée aux exigences de son environnement. Concrètement, les caractéristiques propres au type de contexte socio-économique du milieu exigent le déploiement d'une grande adaptabilité collective. Toutes les adaptations mises en place, qu'elles soient petites ou plus importantes visent à créer un sentiment d'équité entre les élèves. Il faut, pour ce faire, que tous les membres du personnel s'impliquent à la mise en place et au maintien des actions susceptibles d'amener les élèves à leur plus haut niveau de compétence en tenant compte des iniquités inhérentes au milieu. Conséquemment, les membres du personnel participent au plaisir procuré par la saine compétition du programme harmonisons nos pierres précieuses. Ils s'engagent ainsi, au quotidien, à faire rayonner le bonheur d'entretenir un sentiment d'appartenance et collaborent à faire de l'école un milieu de vie sain et sécuritaire. La modélisation de l'équipe école est un élément précurseur à la position d'apprentissage, un exemple d'implication dans la tâche et un exemple de comportements attendu.

VISION, VALEURS ET ENGAGEMENTS

L'énoncé de vision représente l'avenir souhaité de notre école; il décrit l'environnement et les pratiques dans lesquels nous désirons que l'élève évolue afin qu'il ou elle se développe à son plein potentiel.

Plaisir

Nous nous engageons à créer un milieu de vie ou rayonne la joie de vivre.

Engagement

Nous nous engageons à former une équipe collaborative.

Adaptabilité

Nous nous engageons à être flexible afin de créer un sentiment d'équité.

NOS ENGAGEMENTS

Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer notre école vers sa vision.

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

Un **enjeu** représente ce que l'établissement d'enseignement, les élèves qui le fréquente et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies qui seront mises en œuvre. Il sert à structurer les orientations. La formulation d'un enjeu se traduit par un énoncé de quelques mots et ne contient pas de verbe.

Une **orientation** permet d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de la mission. Elle traduit les priorités, elle est rattachée à l'enjeu, elle est introduite par un verbe d'action, véhicule une idée maitresse et est claire et concise.

Un **objectif** est un engagement. Il énonce les changements précis et mesurables souhaités. Il est formulé sous forme de résultats perceptibles et significatifs et constitue la base de la reddition de comptes. Il est introduit par un verbe d'action.

Un **indicateur** est une information ou une mesure d'ordre quantitatif ou qualitatif qui permet d'évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte de l'objectif. Il est précis et clair, il permet de mesure un seul aspect à la fois et il repose sur des données fiables et récurrentes.

Une **cible** est associée à chaque indicateur et elle désigne le **résultat visé** compte tenu de l'objectif. Elle est précise et normalement quantifiable.

L'objectif et la cible doivent être formulée de façon « **SMART** », c'est-à-dire qu'il doit être **s**pécifique, **m**esurable, **a**tteignable, **r**éaliste et **t**emporel.

La majorité des enjeux, orientations et objectifs doivent être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite. Il est également possible d'ajouter des enjeux spécifiques à l'établissement.

ENJEU NO 1 : LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES				
ORIENTATION : **Assurer la réussite de chacun de nos élèves**				
		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2027
OBJECTIF :	**Augmenter la proportion d'élèves HDAA ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence lire en français.**	Proportion de d'élèves EHDAA ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence lire en français • Élèves HDAA 6e année	Moyenne en 2019 2022-23 • 50,0 %	• 83,3%
OBJECTIF :	**Augmenter la proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence écrire en français.**	Proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence écrire en français • Garçons 6e année	Moyenne en 2019 2022-2023 • 61,0 %	• 88,9%

ENJEU NO 1 : LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES				
ORIENTATION : **Assurer la réussite de chacun de nos élèves**				
		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2027
OBJECTIF :	**Augmenter la proportion des garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence lire en français.**	Proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence lire en français • Garçons 3e année • Garçons 6e année	Moyenne en 2019 2022-23 • 65,0 % • 61,1 %	• 75,0 % • 77,8 %

ENJEU NO 1 : LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES				
ORIENTATION : **Assurer la réussite de chacun de nos élèves**				
		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2027
OBJECTIF :	**Augmenter la proportion d'élèves HDAA ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence <u>écrire</u> en français.**	Proportion d'élèves EHDAA ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence écrire en français • Élèves HDAA 6e année	Moyenne en 2019 2022-2023 • 33,3%	• 66,7%
OBJECTIF :	**Augmenter la proportion d'élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus en mathématique**	Proportion d'élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus en mathématique • Tous les élèves	Moyenne en 2019 2022-2023 • 74,2 %	• 83,9%

MISE EN ŒUVRE ET REDDITION DE COMPTES ANNUELLE

Une fois adopté, le projet éducatif est mis en œuvre grâce à des moyens qui sont énumérés dans un plan d'action. Ces moyens sont proposés par les membres de l'équipe-école et approuvés par le directeur ou la directrice de l'école.

Le projet éducatif et le plan d'action sont diffusés sur le site Web de l'école. Chaque année, le conseil d'établissement procède à l'évaluation du projet éducatif, dans le cadre de son rapport annuel. Il transmet ce rapport annuel aux parents et aux membres du personnel et le rend public sur le site Web de l'école.